



Réunion du 04 Octobre 2021

Présidente de séance : Mme Claudette JEANPIERRE

Présents: Mme JEANPIERRE - Mrs DURIEUX - GUIOTTO - SIDONI

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

RECEPTIONS DOSSIERS FORFAIT

- Affaire N°28 Dossier transmis par la commission séniors D2 poule B
- Affaire N°29 Dossier transmis par la commission foot loisir D4 poule A
- Affaire N°30 Dossier transmis par la commission séniors Coupe de la Loire
- Affaire N°31 Dossier transmis par la commission féminines D1 à 11
- Affaire N°32 Dossier transmis par la commission séniors D 5 poule F
- Affaire N°33 Dossier transmis par la commission séniors D5 poule D
- Affaire N°207 Dossier transmis par la commission des jeunes U18 D3 poule E
- Affaire N°208 Dossier transmis par la commission des jeunes U 14 D 1
- Affaire N°209 Dossier transmis par la commission des jeunes U 18 D 3 poule A
- Affaire N°210 Dossier transmis par la commission des jeunes U18 D3 poule A
- Affaire N°34 Dossier transmis par la commission féminine à 8
- Affaire N°205 **Annulation dossier** GRAND CROIX LORETTE U15 D3 poule A. Annulation amende 50€
- Affaire N°211 Dossier transmis par la commission des jeunes Coupe de la Loire U18
- Affaire N°212 Dossier transmis par la commission des jeunes U14 D1
- Affaire N°213 Dossier transmis par la commission des jeunes U15 D3 poule B
- Affaire N°214 Dossier transmis par la commission des jeunes U15 D3 poule D
- Affaire N°215 Dossier transmis par la commission des jeunes U15 D3 poule C
- Affaire N°216 Dossier transmis par la commission des jeunes U18 D3 poule G

DECISIONS

FORFAIT SIMPLE

***N°28 rencontre n°23415333 du 15/09/2021 D 2 poule B**

Match perdu par forfait avec – 1 point à O DU MONTCEL 5 pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (OC ONDAINE 5) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

***N°29 rencontre n°23420425 du 25/09/2021 foot loisir D 4 poule A**

Match perdu par forfait avec – 1 point à ST HILAIRE CUSSON VALMITE 5 pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (HAUTES CHAUMES 5) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

***N°30 rencontre n°23796956 du 19/09/2021 Coupe de la Loire**

Match perdu par forfait à CHAUSSETERRE 1 pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (LIGNON FOOT 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

***N°31 rencontre n°23428177 du 26/09/2021 Féminines à 11**



SAISON 2021 / 2022

REGLEMENT

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-79

Match perdu par forfait avec – 1 point à GF DES MONTS ET DE LA PLAINE 1 pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (AS ALGERIENNE 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

***N°33 rencontre n°23658441 du 26/09/2021 D 5 poule D**

Match perdu par forfait avec – 1 point à ECOTAY MOINGT 3 pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (CUZIEU 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

***N°207 rencontre n°23784482 du 25/09/2021 U18 D3 poule E**

Match perdu par forfait avec – 1 point à ABH FC 2 pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (VEAUCHE 3) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

***N°208 rencontre n°23422181 du 26/09/2021 U 14 D1**

Match perdu par forfait avec – 1 point à SAINTE UNITED pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (O DU MONTCEL) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

***N°209 rencontre n°23784418 du 25/09/2021 U 18 D 3 poule A**

Match perdu par forfait avec – 1 point à ST CHAMOND 2 pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (AC RIVE DE GIER 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

***N°211 rencontre n°23802253 du 30/09/2021 Coupe de la Loire U18**

Match perdu par forfait à SE AVANT-GARDE 1 pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (SURY COMTAL 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

***N°212 rencontre n°23422185 du 03/10/2021 U14 D1**

Match perdu par forfait avec – 1 point à SE FC ETIENNE 8 pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (RIVE DE GIER ACR 8) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

***N°214 rencontre n°23784158 du 03/10/2021 U15 D3 poule D**

Match perdu par forfait avec – 1 point à SE AVANT-GARDE 1 pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (BORDS DE LOIRE FC 2) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

***N°215 rencontre n°23784142 du 03/10/2021 U15 D3 poule C**

Match perdu par forfait avec – 1 point à SE METARE 1 pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (ST FERREOL AS 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

***N°216 rencontre n°23784515 du 02/10/2021 U18 D3 poule G**

Match perdu par forfait avec – 1 point à HAUT FOREZ ES 1 pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (SURY COMTAL 1) sur le score de 3(trois) buts à 0(zéro) : art.23.3.2 des règlements du District.

FORFAIT GENERAL

N°32 CHATEAUNEUF 3 D5 poule F 533556 amende 75€

N°210 ST JOSEPH ST MARTIN 517776 amende 50€

N°34 FOOTBALL CLUB REGNY 553078 amende 75€

N°213 US L'HORME 517279 amende 50€

AMENDE

Amende pour forfait simple : 50€

N°28 Match n°23415333 District 2 poule B Journée 1

N°29 Match n°23420425 Foot loisir D4 poule A Journée 2

N°30 Match n°23796956 Coupe de la Loire

N°31 Match n°23428177 Féminines à 11 D 1 Journée 1

N°33 Match n°23658441 District 5 poule D Journée 2

Amende pour forfait simple : 30€

N°207 Match n°23784482 U18 D 3 poule E Journée 1

N°208 Match n°23422181 U 14 D1

N°209 Match n°23784418 U 18 D3 poule A

N°211 Match n°23802253 U18 Coupe de la Loire

N°212 Match n°23422185 U14 D1

N°214 Match n°23784158 U15 D3 poule D

N°215 Match n°23784142 U15 D3 poule C

N°216 Match n°23784515 U18 D3 poule G



VALIDATION DES ENTENTES

Après vérification des licenciés par la CR, le club 1er nommé en gras est gestionnaire de l'entente.

Catégorie U18 D3 **CO LA RIVIERE 580450** - **SAINTE UNITED 581623**

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la commission d'appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.

La Présidente de séance
Claudette JEANPIERRE

Le Secrétaire
Serafino SIDONI